**Stellantis et Samsung SDI créent une co-entreprise pour la production de batteries lithium-ion en Amérique du Nord**

* Cette co-entreprise construira l’une des usines de batteries dédiées à la production de véhicules électriques de Stellantis dans la région ;
* La nouvelle usine de batteries aura une capacité de production annuelle initiale de 23 gigawattheures (GWh), pouvant être portée à 40 GWh ;
* Démarrage industriel prévu en 2025.

**AMSTERDAM, le 22 octobre 2021 -** [Stellantis N.V.](https://www.stellantis.com/en) (NYSE / MTA / Euronext Paris : STLA) et Samsung SDI ont signé un protocole d’accord pour la production de cellules et de modules de batteries en Amérique du Nord. L’usine dont le démarrage est prévu pour 2025, devrait avoir une capacité de production annuelle initiale de 23 GWh, avec la possibilité de la porter à 40 GWh.

*« La mise en œuvre des usines de batteries annoncées nous permettra d’être très compétitifs et de devenir leader sur le marché nord-américain des véhicules électriques, »* a commenté Carlos Tavares, CEO de Stellantis. *«*[*Notre stratégie*](https://www.stellantis.com/fr/finance/evenements/ev-day-2021) *qui consiste à travailler avec des partenaires de renom nous permettra de gagner en vitesse et en agilité pour concevoir et fabriquer des véhicules électriques sûrs, abordables et fiables, qui correspondent parfaitement à la demande de nos clients. Je tiens à remercier toutes les équipes qui travaillent sur cet investissement stratégique pour notre futur. »*

*« C’est un honneur pour nous de créer une co-entreprise de batteries avec Stellantis, qui accélère sa stratégie d’électrification en cette ère d’énergie verte »* a déclaré Young-hyun Jun, président et directeur général de Samsung SDI. *« Avec cette co-entreprise de batteries, nous nous engageons à répondre au mieux aux attentes élevées de nos clients sur le marché nord-américain des véhicules électriques en nous appuyant sur la technologie des batteries, les produits de haute qualité et les mesures de sécurité de Samsung SDI ».*

Stellantis est maintenant bien avancée dans le processus de sécurisation de sa capacité de production annuelle de batteries pour véhicules électriques de 63 GWh, afin d’accompagner l’objectif de 40 % de véhicules électrifiés dans ses ventes aux États-Unis d’ici 2030.

Les usines de batteries suppléeront aux besoins des usines d’assemblage de Stellantis aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Ces batteries seront installées dans les voitures électriques de nouvelle génération, hybrides rechargeables ou 100 % électriques, qui seront vendues sous les différentes marques de Stellantis.

Stellantis prévoit d’investir plus de 30 milliards d’euros d’ici à 2025 dans l’électrification et le développement de softwares, tout en poursuivant son objectif de continuer à être 30 % plus efficace que l’ensemble du secteur en ce qui concerne le rapport des dépenses en Capex et en R&D sur le chiffre d’affaires.

L’emplacement de cette nouvelle usine est actuellement à l’étude et davantage de détails seront communiqués ultérieurement.

La transaction sera finalisée après la signature des documents définitifs et sera soumise aux conditions de clôture usuelles ainsi qu’aux approbations réglementaires.

# # #

**À propos de Stellantis**

Stellantis est l’un des leaders mondiaux de l’automobile et un fournisseur de mobilité, guidé par une vision claire : offrir la liberté de circulation avec des solutions de mobilité spécifiques, abordables et fiables. Outre son riche patrimoine et sa présence géographique de premier plan, le Groupe possède des atouts majeurs : une performance durable, une expérience approfondie et un grand nombre de collaborateurs travaillant dans le monde entier. Stellantis tirera parti de son large portefeuille de marques emblématiques, fondées par des visionnaires qui leur ont insufflé passion et esprit de compétition qui résonnent encore aujourd’hui, aussi bien auprès des employés que des clients. Stellantis aspire à devenir le meilleur, et non le plus grand, tout en créant de la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes ainsi que pour les communautés dans lesquelles il opère.

**À propos de Samsung SDI**

Samsung SDI est un fabricant de batteries rechargeables pour l’industrie informatique, l’automobile et les systèmes de stockage d’énergie (ESS), ainsi que de matériaux de pointe utilisés pour produire des semi-conducteurs et des écrans. Nos cadres dirigeants et les membres de notre personnel concentrent leurs efforts sur le développement des moteurs de croissance de la prochaine génération afin de garantir la place de Samsung SDI en tant que leader créatif dans l’industrie de l’énergie et des matériaux de pointe.

**Pierre-Olivier Salmon**

Communications

pierreolivier.salmon@stellantis.com

+33 676 86 45 48

**Yangmo Ku**

Samsung SDI Communications

yangmo.ku@samsung.com

+82 2 2255 2617

**Déclarations prospectives***Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d’autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s’attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d’autres termes similaires. Ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures. Elles reposent au contraire sur l’état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d’événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d’exister à l’avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.

Plusieurs facteurs pourraient entraîner un gros écart entre les résultats réels et ceux anticipés dans la présente, et notamment : les incertitudes relatives à la finalisation de la transaction proposée évoquée dans le présent document ainsi que les délais s’y rapportant ; le respect des conditions préalables à la finalisation de la transaction proposée, y compris la capacité d’obtenir dans les délais impartis les approbations réglementaires vis-à-vis des conditions attendues ; le risque que les activités des parties soient impactées défavorablement pendant la durée d’exécution de la transaction proposée ; la capacité de Stellantis à intégrer avec succès les opérations de la Société ; la perturbation des activités suite à la transaction ; l’effet de l’annonce de la transaction sur la capacité de la Société à retenir et embaucher des collaborateurs essentiels et à maintenir les relations avec ses clients, fournisseurs et autres prestataires en affaires avec la Société ; l’impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à réussir le lancement de nouveaux produits et à maintenir le volume de véhicules expédiés ; des changements au niveau des marchés financiers internationaux, de l’environnement économique global et de la demande en produits automobiles qui varie en fonction de la conjoncture ; des changements dans les conditions économiques et politiques locales, des changements dans la politique commerciale et l’imposition de tarifs mondiaux ou régionaux ou ciblant spécifiquement le secteur automobile, l’entrée en vigueur de réformes fiscales ou d’autres changements impactant les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l’échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits attractifs et innovants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules équipés de technologies de pointe comme l’électrification avancée, la connectivité ou la conduite autonome ; différents types de réclamations, poursuites, enquêtes gouvernementales et autres événements imprévus, y compris des plaintes concernant la fiabilité du produit et sa garantie, et des plaintes, enquêtes et poursuites liées à l’environnement ; des dépenses opérationnelles importantes en lien avec le respect des règlementations environnementales, sanitaires et de sécurité ; la vive concurrence marquant le secteur automobile, susceptible d’augmenter en raison de la fusion ; l’exposition à des insuffisances dans le financement des régimes de prévoyance définis par Stellantis ; la capacité de fournir ou faciliter l’accès à des financements adéquats pour les concessionnaires et les clients particuliers, et les risques associés à l’implantation et aux opérations des établissements financiers ; la capacité d’obtention d’un financement pour mettre en œuvre les plans de développement de Stellantis et améliorer ses activités, situation financière et résultats opérationnels ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité significative compromettant les systèmes informatiques ou les systèmes de contrôle électronique équipant les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à atteindre les bénéfices escomptés suite aux accords de joint-venture ; les perturbations découlant d’une instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec nos employés, nos concessionnaires et nos fournisseurs ; une augmentation des coûts, une rupture d’approvisionnement ou une pénurie de matières premières, pièces, composants et systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement de relations avec la main d’œuvre et les partenaires sociaux, et l’évolution des lois applicables en matière de travail ; la fluctuation des taux de change, la modification des taux d’intérêt, les risques de crédit et autres risques liés au marché ; une instabilité politique ou sociale ; un séisme ou une autre catastrophe naturelle, et d’autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d’impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l’U.S. Securities and Exchange Commission et de l’AFM.*